

# CAP' MESCHERS

VOTRE MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

ÉTÉ 2021 • #03

MUNICIPALITÉ, PROJETS,  
ACTUALITÉS, CULTURE...

**PP 8-9- : Dossier budget**  
Découvrez le budget de  
la commune pour 2021.

[WWW.MESCHERS.COM](http://WWW.MESCHERS.COM)

© Mireille Châtelier





Françoise Fribourg,  
Maire de Meschers-sur-Gironde.

*“Notre ville va enfin pouvoir revivre, les associations et les commerçants reprendront progressivement leurs activités”.*



Madame, Monsieur,

Au moment où je rédige cet édito la vaccination contre le COVID 19 gagne du terrain face à l'épidémie ; les mesures progressives de déconfinement se sont mises en place et devraient nous assurer une plus grande liberté de mouvement pour cet été qui s'annonce sous de meilleurs augures.

Notre ville va enfin pouvoir revivre, les associations reprendre progressivement leurs activités, les commerçants de la commune seront cette année encore autorisés gracieusement à étendre leur terrasse extérieure dans les limites autorisées.

La commune pourra sous l'égide de son adjointe à la vie associative et culturelle Laurence BRISARD dérouler son programme de manifestations estivales que vous découvrirez dans ce bulletin, avec les marchés nocturnes chaque mercredi soir en juillet et en août agrémentés d'un concert dans le parc du Maine-Repos.

Dans cette édition, vous aurez une explication illustrée du budget communal 2021, ambitieux certes puisqu'il intègre un renforcement de certains services dont celui des espaces verts, et un programme d'investissement de 2 M€, tout en maîtrisant la fiscalité locale et l'endettement de la commune.

Nous avançons bien sur notre programme : la voirie avec le début des travaux de la rue des Muriers en septembre, la réhabilitation des grottes du Régulus, le marché de maîtrise d'œuvre pour la restauration de l'église, l'aménagement d'un cabinet médical provisoire derrière la poste, et l'ouverture prochaine de deux étals commerciaux rue Paul Massy.

Nous avons souhaité embellir la commune avec des espaces verts et un fleurissement refait par les agents communaux, et acquis du mobilier urbain nécessaire, jardinières, poubelles, tables de pique-nique ...

Tous les projets et actions de notre mandat ont été programmés et vous seront présentés lors d'une réunion publique qui se tiendra en octobre à la salle La Passerelle. Vous serez ainsi rassurés sur les conditions de financement des divers chantiers.

Nous aimerions aussi recréer du lien social et soutenir la constitution d'un comité des fêtes ou d'animations et une assemblée générale sera à ce titre prochainement programmée : avis aux personnes intéressées !

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite un bel été et j'aurai l'occasion de vous rencontrer lors des diverses manifestations qui seront organisées par la commune et par les associations.

**Françoise Fribourg**  
Maire de Meschers-sur-Gironde  
Vice-présidente de la CARA

- pp. 4-5 • Paroles aux adjoints - permanences
- pp. 6-7 • Résumé des conseils municipaux
- pp. 8-9 • Dossier budget
- pp. 10-11 • Projets du mandat
- p. 12 • Travaux en cours
- pp.13-16 • Les P'tites Histoires : carnet n°2
- p. 17 • Expression des oppositions
- p. 18 • Infos city park et marché
- pp. 19 • Actualités bibliothèque
- pp. 20-21 • Détours à Meschers
- p. 22 • Culture
- p. 23 • Le phare de Cordouan
- pp.24-27 • Brèves de Mairie
- p. 28 • Prévention canicule

## ■ CONCOURS PHOTO



N° 2

N° 2 : Monsieur Jacques MATHIEU.  
Paysage naturel et iris des marais au Petit Be-  
loire datant du 22 avril 2021 !

### Félicitations à Mireille CHATELIER, gagnante de notre concours !

La photo en page de cou-  
verture a été prise en juin  
2010 à Meschers, à Beloire.  
Un cliché bucolique des  
champs de nos hameaux  
qui nous rappelle que les  
beaux jours sont là et qu'un  
agréable été à Meschers  
nous attend !

Le comité de rédaction  
tient à remercier tous les  
participants.

## **BRAVO À TOUS !**



N° 3

N° 3 : Mme Lindsay DARDILLAC.  
Insolite photo d'un arbre accroché à la falaise,  
plage des Nonnes le 3 juin 2020.

Directrice de publication : Françoise Fribourg.

Comité de rédaction : Pascal Banette - Laurence Brisard - Alexandrine Bruyer - Benjamin Papeau - Catherine Nais - Nathalie Sablon.  
Conception graphique : Alexandrine Bruyer/Benjamin Papeau | Imprimé par : Imprimerie LAGARDE, 2 allée de la Pointe, 17600 Saujon.  
Photographie 1<sup>ère</sup> de couverture : Beloire / ©Mireille Chatelier.

Francine MARIAUD-VRIGNAUD • 2<sup>ème</sup> adjointe, Urbanisme, logement. Conseillère Communautaire suppléante.

mardi : 9h00 - 12h00 • [f.mariaud-vrignaud@meschers.com](mailto:f.mariaud-vrignaud@meschers.com)



Madame le Maire et son équipe municipale se sont donnés comme objectif de rajeunir, par des projets novateurs, d'embellir par un fleurissement économe en eau et des aménagements de massifs de type méditerranéen et, pour répondre à une demande constante, de rénover des rues sans oublier les lieux dits, partie intégrante de notre commune.

L'acquisition du magasin «Ouvrard» par la municipalité était non seulement destinée à ne pas laisser cette boutique à l'abandon mais aussi à l'intégrer dans le futur «**projet Maine-Repos**» qui débutera en 2022 après en avoir défini toutes les fonctionnalités. Ce passage réaménagé devrait permettre la liaison avec le Maine-Repos (et entre autres la future maison des associations) dans un ensemble cohérent. Pour ne pas laisser cet espace à l'abandon et pour continuer la redynamisation de la rue Paul Massy, des commerces provisoires seront installés pour l'été.

Maintenant, je souhaiterais évoquer l'histoire peu commune de ce local commercial. En 1923, au 50 de la rue Paul Massy, s'est ouverte une cordonnerie tenue par M. Henri-Marcel OUVRARD, puis par son fils Roger OUVRARD créateur du 1<sup>er</sup> grand magasin de chaussures. En 1956, M. Roger OUVRARD s'est marié et Mme OUVRARD, qui allait au Sentier à Paris créa un module vêtements, très tendance.

Notre petite commune de 1500 habitants à l'époque se voyait dotée d'un magasin haut de gamme attirant la clientèle des communes avoisinantes. Cette boutique concurrençait alors les magasins de Royan peu nombreux à l'époque. Ce créateur organisait des braderies au mois d'août, activité qui était très novatrice à l'époque.

Le service urbanisme répond téléphoniquement aux usagers, **tous les matins de 8h30 à 12h** et reçoit sur rendez-vous **le lundi et le jeudi matin. (voir encart ci-dessous)**

Vous pouvez télécharger sur le portail de l'Etat «service public.fr» les différents «CERFA» nécessaires à vos demandes :

- permis d'aménager
- permis de construire
- déclaration préalable
- certificat d'urbanisme

Le service urbanisme se compose de Mme Corinne ROGER, responsable du service, de Mme Anna ISSAD adjointe, de M. Loïc PHILIPPS pour la partie technique.

En tant qu'adjointe à l'urbanisme, je travaille en étroite collaboration avec mes collègues du bureau municipal comme par exemple Mme Catherine FRÊCHE pour la Maison médicale et M. Hervé GUILLOUX pour les pergolas du marché et l'aménagement des commerces provisoires. Par ailleurs, je me tiens à la disposition des administrés pour toute question.

## Vos contacts au service URBANISME

### Mme MARIAUD-VRIGNAUD

2<sup>ème</sup> adjointe déléguée

à l'Urbanisme - Logement

#### Réception sur rendez-vous

le mardi et le vendredi matin,  
le jeudi après-midi.

(Prendre contact auprès du service)

Responsable :

### Mme Corinne ROGER

[urba1@meschers.com](mailto:urba1@meschers.com)

Accueil – Instructeur ADS -

### Mme Anna ISSAD

[urba3@meschers.com](mailto:urba3@meschers.com)

Conformités – Alignements -

### M. Loïc PHILIPPS

[sturba@meschers.com](mailto:sturba@meschers.com)

**05.46.39.71.00**  
(choix 3)

Yoan COUTANT • 3<sup>ème</sup> adjoint, Travaux, Sécurité.



jeudi : 9h00 - 11h00 • [y.coutant@meschers.com](mailto:y.coutant@meschers.com)

**Les travaux, la sécurité et le port** sont des sujets importants et notre équipe a entrepris des actions volontaristes dans ces domaines. Pour éviter d'être trop long, je ne vous donnerai que trois informations en dehors des autres points évoqués dans ce bulletin municipal:

**Travaux** : le début de **la réfection de la rue des mûriers** commencera en septembre par les travaux concernant les eaux pluviales puis pas moins d'une dizaine d'opérations successives seront nécessaires (assainissement, réseaux EDF, téléphone, réfections de surface, marquage, signalétique...) la plupart du temps.

**Sécurité** : l'embauche **d'un nouveau placier** a permis le renforcement de la police municipale afin de mettre en place un «roulement» indispensable à son bon fonctionnement. L'effectif de la PM passe ainsi de 2 à 3 policiers municipaux.

**Port** : C'est **Hervé Guilloux** qui en reprend la compétence au titre de sa délégation touristique.

Par ailleurs, j'aimerais signaler que la forêt de Suzac est partagée entre des propriétaires privés et le conservatoire du littoral. De ce fait par exemple, **les palombières existantes qui exaspèrent les promeneurs en période de chasse sont autorisées**. Je préciserai également que «la législation ne confère aucun pouvoir au maire en matière de réglementation de la chasse proprement dite» (cf «La gazette des communes»). Cela dit, nous travaillons en étroite collaboration avec le conservatoire du littoral afin de toujours mieux veiller au respect de cette belle forêt.

Je veillerai personnellement à une prise en compte permanente des **aménagements nécessaires à la mobilité des personnes handicapées**. Nous avons pour projet également de mener en 2022 avec l'ensemble de notre équipe **l'étude et la mise en place d'un nouveau plan de circulation** et de privilégier les modes de déplacement alternatifs.

D'autre part, nous sommes très **soucieux de la propreté et de l'embellissement de notre ville**. Outre les aménagements visibles (massifs, jardinières, poubelles...), cela explique par exemple les campagnes de communication concernant les déjections canines, les poubelles ainsi que le stationnement illicite. Après cette étape d'appel au civisme, nous donnerons des instructions de fermeté renforcée à la Police Municipale en espérant bien sûr ne pas avoir à le faire.

Jean-Luc MAUDOUX • Conseiller délégué, Gestion de crise.



mercredi : 14h00 - 16h00 • [jl.maudoux@meschers.com](mailto:jl.maudoux@meschers.com)

**La crise du Covid** était peu prévisible : crise sanitaire d'abord, crise économique et sociale, mais aussi, c'est mon ressenti du fait de ma profession de psychologue, une **crise** profonde aux **ré-**

**percussions morales et psychologiques** au niveau de **l'intime et du vivre ensemble** : l'autre (mon voisin, mon ami, mon parent) devient dangereux car il peut vous infecter, vous transmettre le virus. **L'incertitude du lendemain** a contribué et contribue à **la difficulté de se projeter** vers l'avant. Nous avons, sur proposition de Maryline Labbé, psychologue clinicienne diplômée, mis en place une **permanence psychologique gratuite** qui paraissait répondre aux difficultés du moment, malheureusement encore sous-utilisée...

Autre sujet de préoccupation, **l'érosion des falaises**. Le changement climatique, la montée des eaux, et le retrait de côte sont des réalités perceptibles du terrain que malheureusement nous devons actuellement subir et gérer au mieux. Les « **purges** » **des falaises** (enlèvement des pierres susceptibles de tomber) ou leur **renforcement** face au travail du temps et du climat (grottes du Régu-

lus, escalier du Cadet...) sont une nécessité. Ce qui nous occupe en ce moment, c'est aussi **l'actualisation du plan de sauvegarde de la commune de Meschers**. Il doit être conçu dans l'idée d'une **prévention**, ou du moins d'une **minimisation des risques**, plus que d'une simple gestion de crise (les **risques sanitaires** actuels et **les paroles d'experts** nous montrent **combien anticiper est difficile...**).

La dernière version du 29-04-2019 de ce plan nous semble, à ce titre, **peu claire**, et d'utilisation **peu facile** avec des références dispersées, des cartes peu précises aux légendes illisibles. C'est **un outil** qui doit être pratique en cas **d'aléas majeurs** : tempêtes, inondations ou submersions marines, feux, risques industriels ou technologiques, liés aux transports ou d'origine humaine. C'est un document nécessaire, dont l'élaboration demande beaucoup de temps, d'énergie, et des compétences nombreuses de professionnels ou d'adjoints. Nous aurons besoin, si des épreuves arrivent, de l'esprit de responsabilité et de solidarité de nos concitoyens, que nous avons déjà constaté auparavant dans de tristes circonstances...

Mais l'heure est à l'espoir et, nous l'espérons, à celle d'une excellente saison estivale.

# RÉSUMÉ DES CONSEILS MUNICIPAUX

## **AQUISITION DE LA PROPRIÉTÉ DES CONSORTS OUVRARD (Conseil du 28.01.2021)**

La commune a voté l'acquisition de la propriété des consorts OUVRARD située 50 rue Paul Mas-sy de la taille de 339m<sup>2</sup> et contenant des locaux commerciaux et un appartement non occupé. Après négociation, la proposition financière de la commune a été acceptée par les vendeurs, pour la somme de 150 000€. Les locaux accueilleront cet été des commerces en occupation temporaire.

## **PLAN DE FINANCEMENT RUE DES MÛRIERS – PERGOLA DU MARCHÉ (Conseil du 28.01.2021)**

Les plans de financement de la rue des Mûriers ainsi que celui de l'installation d'une pergola place du marché feront l'objet d'une demande de subventions auprès de l'état au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR). Pour la rue des Mûriers, la Mairie demandera également une subvention au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL).

## **SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET COTISATIONS 2021 (Conseil du 28.01.2021)**

Suite à la commission « vie culturelle et associative », la commune versera des subventions aux associations michelaises selon les dossiers de demandes réceptionnés et selon les besoins pertinents exprimés par ces dernières.

Le 28 janvier, le conseil municipal a également voté le versement de subventions à des associations non michelaises comme la SNSM ainsi que la cotisation permettant d'adhérer au conservatoire de l'Estuaire de la Gironde.

*Retrouvez toutes les subventions dans le compte rendu du conseil du 28/01/2021 sur [www.meschers.com](http://www.meschers.com).*

## **MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (Conseil du 28.01.2021)**

Le plan local d'urbanisme n'ayant pas évolué depuis 2013, le conseil municipal a voté deux modifications au PLU de Meschers :

- Suppression d'un emplacement réservé (n°R7), de 300 m<sup>2</sup>, destiné initialement à l'aménagement d'un giratoire au carrefour boulevard de la Falaise / rue du Moulin,
- Suppression d'un emplacement réservé (n°R8), de 490 m<sup>2</sup>, destiné initialement à la création d'un parking en lien avec le complexe sportif.

## **LES VOIRIES ET RÉSEAUX DES PARCELLES DE LOTISSEMENTS « LE CHEMIN VERT », « LES HAUTS DE FALAISE » ainsi que « LES CARRELETS » ont été classés dans le domaine public (Conseil du 28.01.2021 et du 17.05.2021)**

## **FIN DE LA MÉDIATION AVEC LA SARL WANTED PRODUCTIONS (Conseil du 25.03.2021)**

Un accord a été trouvé entre la SARL et la commune afin de mettre un terme définitif aux désaccords concernant le marché du spectacle « MESCHERS EN SCÈNE » de 2019. La commune versera, sur justificatifs, la somme de 19200€ à la SARL, en échange du désistement de cette dernière de toutes les procédures en cours.

# RÉSUMÉ DES CONSEILS MUNICIPAUX

## **ACCORD TRANSACTIONNEL AVEC LA CARA (Conseil du 25.03.2021)**

La commune a déposé plusieurs recours pour contester l'évaluation des charges liée au transfert de la compétence « promotion du tourisme, dont la création d'offices du tourisme ». Un accord transactionnel a finalement été rédigé, le montant annuel d'attribution des compensations a été réévalué à 35 308, 00€ au bénéfice de la CARA au lieu des 55 828,30€ initiaux.

## **CRÉATION D'UN CABINET MÉDICAL PROVISOIRE RUE PAUL MASSY (Conseil du 25.03.2021)**

La commune entreprend de créer un cabinet médical provisoire rue Paul Massy, dans un local de 40m<sup>2</sup> attenant à La Poste, afin de recevoir un nouveau médecin. Le conseil municipal a donc voté la demande de permis de construire pour la réalisation de ce projet.

## **CONVENTION DE COORDINATION - SURVEILLANCE DES ZONES DE BAINNADE (Conseil du 17.05.2021)**

Le service sécurité des zones de baignade de la CARA a annoncé la nécessité de faire évoluer la convention entre la CARA et le SDIS 17 relative à l'organisation de la surveillance des zones de baignade par une convention tripartite Communes/ CARA/ SDIS 17. La commune a voté en faveur de cette convention.

## **GESTION DES ANIMAUX ERRANTS SUR LA COMMUNE (Conseil du 17.05.2021)**

La commune a établi une convention avec la société Atlantic Animal Services pour récupérer les animaux morts et la capture des chiens et chats errants et/ou dangereux. Le conseil municipal a également voté en faveur de la convention relative à la fourrière animale avec l'association « Les Amis des Bêtes ».

## **CRÉATION D'UN COMITÉ CONSULTATIF POUR LE MARCHÉ (Conseil du 17.05.2021)**

La création d'un comité consultatif pour le marché a été votée au conseil du 17 mai dernier et sera composé des élu(e)s et administré(e)s suivants :

- Elu : Monsieur Hervé GUILLOUX
- Elue : Madame Francine MARIAUD-VRIGNAUD
- Elue : Madame Chantal MÉCHIN
- Elue : Madame Catherine MORIN
- Madame Sylvie GAUDIN – Boucherie - Président de l'association du Marché de Meschers
- Madame MINH SUONG LIANG Sophie – Olives / Épices-Monsieur
- Julien NERAUDEAU – Poissonnier – Représentant du Syndicat Indépendant des Commerçants Non Sédentaires

**Retrouvez les ordres du jour et les comptes rendus de ces trois derniers conseils sur :**

[www.meschers.com](http://www.meschers.com) / [ma mairie](http://ma.mairie.com) / conseils municipaux 2021

## 2020 : une année spéciale

- La crise sanitaire du COVID 19
- La fin d'une mandature et investissements liés
- L'installation de la nouvelle majorité municipale en juillet
- Le fonctionnement des services et écoles en mode dégradé
- Une baisse des recettes d'exploitation (grottes- droits de place)
- Des dépenses exceptionnelles liées aux mesures dite « barrières »



À cause du COVID-19, les dépenses de fonctionnement ont été réduites : peu d'animations estivales, effectif réduit du personnel au printemps, vote du budget tardif, etc. L'excédent de 2020 permettra de financer le règlement des contentieux en cours ainsi qu'une partie du programme d'investissement 2021.

## Le budget 2021

### Contexte national :

- Crise sanitaire avec chute du PIB prévu à 11,3 %
- Poursuite de la réforme de taxe d'habitation
- Maintien de l'enveloppe de la dotation globale forfaitaire et progression de la dotation de solidarité rurale
- Instauration de la dotation de soutien à l'investissement local exceptionnelle avec le plan de relance 2021-2022



### Contexte local :

- Premier budget en année pleine de la nouvelle équipe dans un contexte de crise sanitaire, avec les contraintes suivantes :
- Restauration du patrimoine bâti ayant souffert d'un manque d'entretien
- Résolution amiable des contentieux en cours
- Amélioration de la propreté et réponse aux besoins de proximité
- Etude sur les sources de pollution des eaux de baignade
- Programme ambitieux et annuel de voirie et de réseaux
- Développement des infrastructures et notamment d'une maison médicale.

Retrouvez la présentation complète du budget 2021 sur  
[www.meschers.com](http://www.meschers.com) / ma mairie / budget communal

## L'ÉQUILIBRE GÉNÉRAL DU BUDGET 2021

**FUNCTIONNEMENT**  
3 933 000 €



**INVESTISSEMENT**  
2 218 000€

### Charges courantes : axes prioritaires

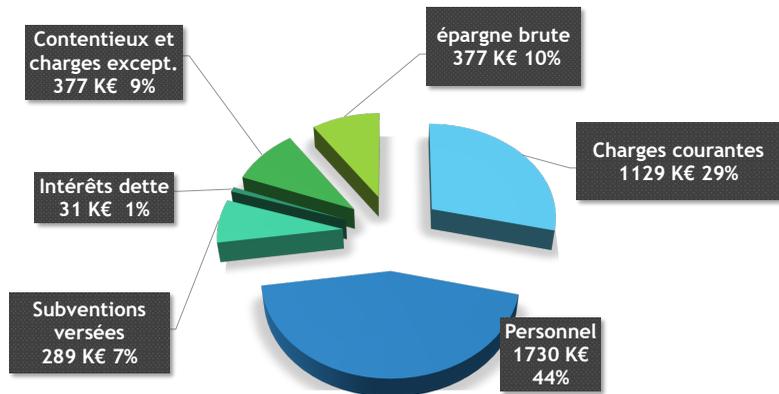
- Entretien des fossés et du pluvial,
- Fauchage et propreté,
- Renforcer la communication envers les michelais,
- Programmation culturelle et animations,
- Vulnérabilité de la plage des Vergnes,
- Schéma de défense contre l'incendie.

### Augmentation des charges de personnel : + 1,7%

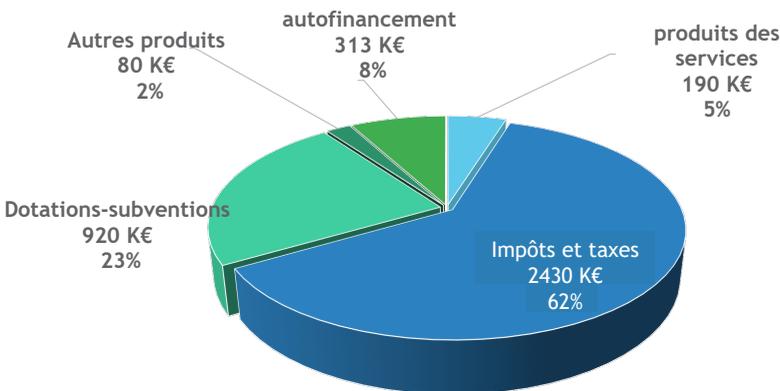
Charges exceptionnelles :

- Règlement des conventions (Cara, marché public, urbanisme, honoraires...)

### LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



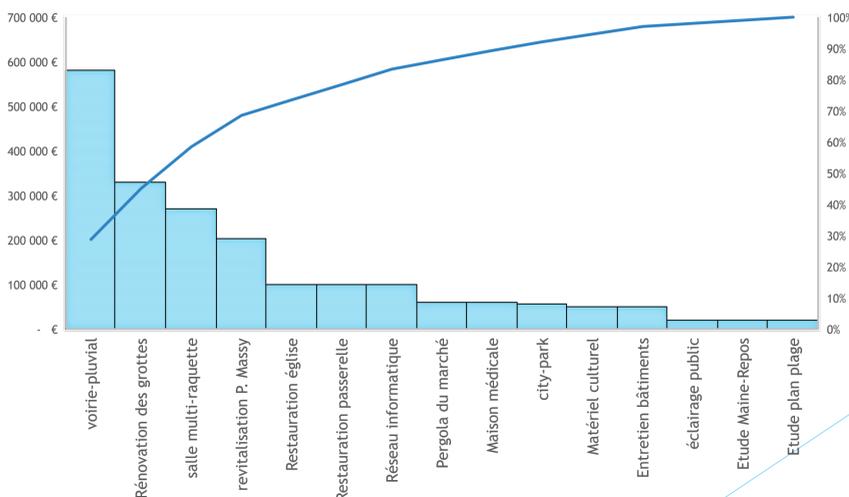
### LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



### Malgré la crise, des recettes en progression : + 4,37%

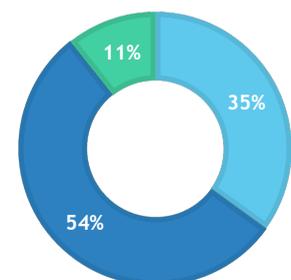
- Versement par la CARA de la Dotation de solidarité communautaire
- Réévaluation des produits des services,
- Part de la taxe d'habitation des résidences principales supprimée et compensée par l'état,
- Taux 2021 de la taxe foncière bâtie et non bâtie maintenus au niveau de 2020,
- Augmentation du produit fiscal lié aux constructions nouvelles.

### L'EFFORT D'ÉQUIPEMENT 2021 : 2M€



### FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT

- Emprunt
- Epargne
- Dotation/Subvention



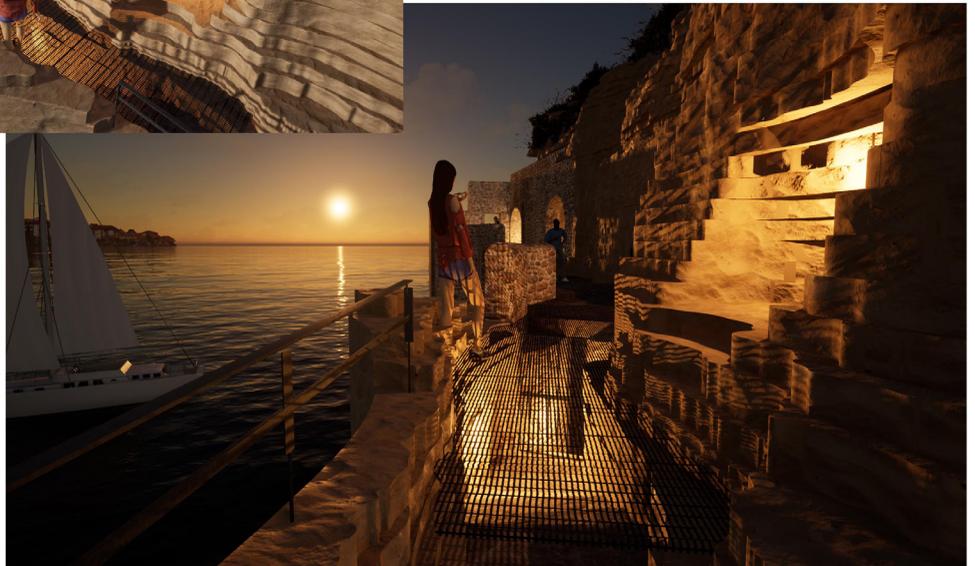
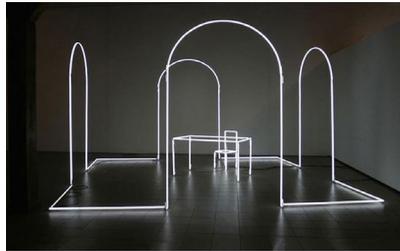


# PROJETS DU MANDAT



Le projet définitif s'élevant à environ 500 000 € HT devrait être validé dans l'été pour un début de travaux courant octobre ; des subventions seront sollicitées auprès de diverses collectivités CARA, Région, Etat, la fondation du Patrimoine fera un appel aux dons auprès du grand public.

Cette année le site des grottes est ouvert du 7 juin au 26 septembre sur réservation téléphonique



# TRAVAUX EN COURS

## TRAVAUX VOIRIE

500 000 € sont consacrés chaque année au budget de réfection des voiries.

Les travaux de **la rue des Muriers** se dérouleront **de septembre 2021 à juin 2022** ; seront entrepris la réfection complète de la voirie avec un trottoir côté pair et une piste cyclable côté résidence des Pêcheurs ; les réseaux aériens seront enterrés ; les réseaux d'eau et d'assainissement seront réhabilités avec le concours de la CARA et la CERA.

D'autres travaux sont commandés auprès du syndicat

départemental de la voirie avec un démarrage estimé **le 21 juin 2021** :

- Modification d'une place « personne à mobilité réduite » à **la capitainerie**
- **Rue de la Montagne** (création d'un caniveau)
- **Allée des papillons** en partie
- Trottoir **Albert Lupiet** au débouché du boulevard du Marais, accès piétons.

**Démarrage estimé 20 septembre 2021 :**

Rue du moulin des vignes, réfection de la voirie.

## REDYNAMISATION DU CENTRE VILLE



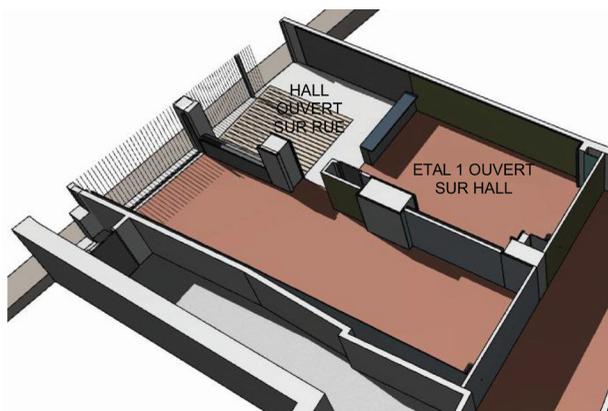
Deux commerces provisoires doivent être aménagés par la commune au **50 rue Paul Massy** pour être opérationnels cet été. Il s'agira de **deux étals alimentaires** avec conventions d'occupation temporaire d'un an renouvelable, en l'attente d'un projet de rénovation urbaine que compte mener la municipalité sur le quartier du Maine Repos. L'objectif est de **redonner rapidement vie** à cette partie de la rue où plusieurs commerces sont fermés depuis 5 ans.

Le magasin COOP sera repris en gérance dès cet été ; un magasin de flocage et d'impression sera ouvert également.

En parallèle, nous travaillons sur l'embellissement de la commune, **son fleurissement** avec le concours et la compétence des agents du service technique ; **l'animation** également sera de mise cette été avec la programmation faite par le service CAP.

**Le marché sera étendu en juillet et août dans la rue Paul Massy le matin.**

Ces efforts ainsi que l'installation au cœur du centre du city-stade devrait redonner vie à l'hyper-centre.



# LES P'TITES HISTOIRES

MESCHERS - SUR - GIRONDE

Découvrir & redécouvrir Meschers,  
son histoire, ses légendes...



Retrouvez dans ce numéro :

**L'ÉGLISE**

**LES PETITES  
HISTOIRES**

Origines incertaines  
Sortie de terre  
Saint Patron Saturnin

St Saturnin de Toulouse  
Histoire de cloche 1  
Histoire de cloche 2

# L'ÉGLISE

Des origines incertaines avant le XIIème siècle.

Au IXème l'empereur Louis le Pieux fait don du domaine ("villa") de Miscaria au monastère de Saint-Seurin près de Bordeaux. Une "villa" est une entité, économique, politique mais aussi religieuse. Il existe donc certainement avant le XIIème siècle un espace de culte où se retrouve la communauté.

Au XIIème siècle, une première église en pierre sort de terre.

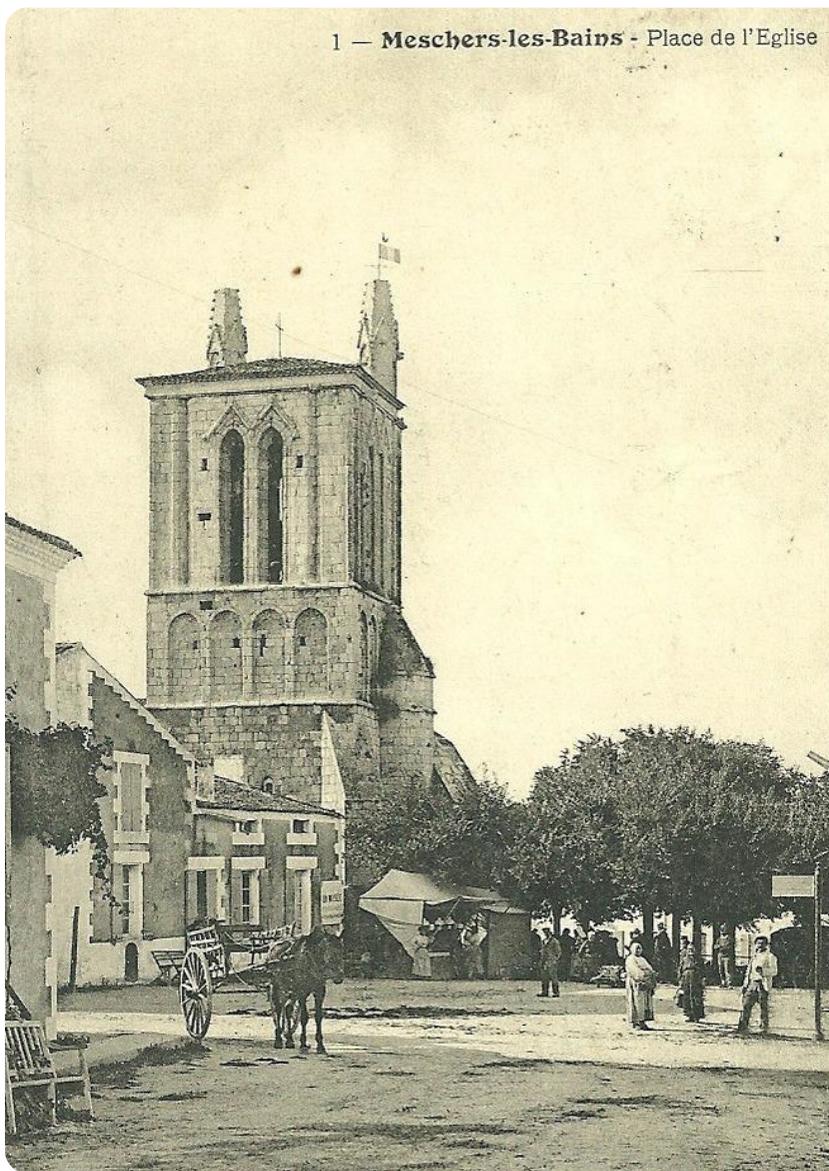
Elle sera réaménagée en 1292 à l'initiative de l'abbaye de Saint-Jean-d'Angely.

Dans le même temps un prieuré est construit qui permet d'accueillir les pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle.

L'église subit les affres de la guerre de Cent Ans. Un nouvel édifice de style gothique est bâti en 1480. Sa tour se dote d'une flèche qui est encadrée de quatre clochetons.

L'église de Meschers sera de nouveau blessée dans son corps en 1622 suite au bombardement du village par une flotte catholique (espagnole).

Nous sommes en pleine Guerres de Religions. Sous les coups de boulets la population saigne et l'église perd sa flèche et deux de ses clochetons. Elle est de nouveau reconstruite, mais cette fois-ci, c'est le



temps qui y laisse ses traces.

L'édifice sera restauré en 1827 et en 1958. En 1996, un clocheton frappé par la foudre 3 ans auparavant est rénové.

L'église de Meschers a pour nom St Saturnin (de Toulouse).

Le clocher aux multiples aventures est inscrit par arrêté du 23 février 1925 à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. L'"inscription" protège les bâtiments historiques ayant un caractère remarquable à l'échelle régionale alors que le "classement" protège les bâtiments historiques ayant un caractère remarquable à l'échelle de la nation.

# LES PETITES HISTOIRES

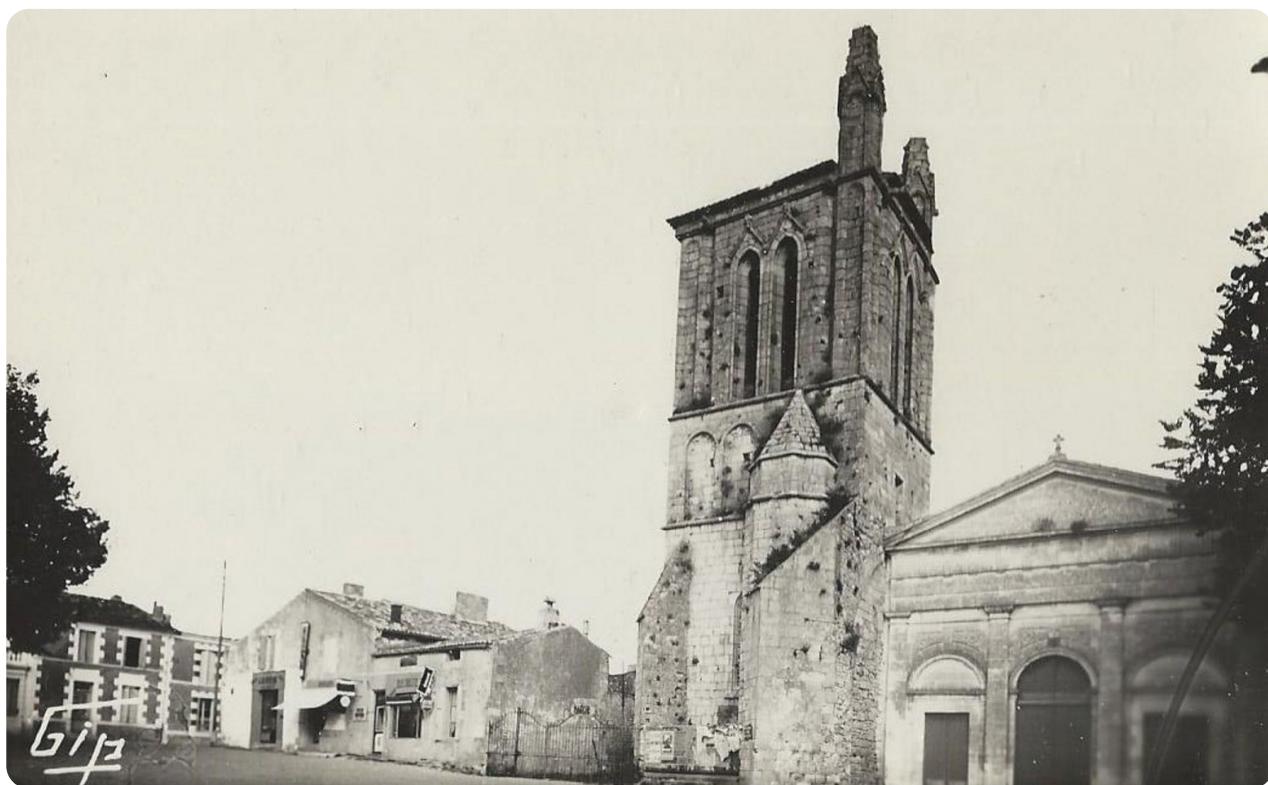
## Saint-Saturnin de Toulouse.

An 250, le trône de l'empereur romain Dèce vacille sous les coups de boutoir des Barbares et les épidémies de peste se multiplient. Les dieux seraient fâchés. L'empereur décide d'obliger la population de l'empire à pratiquer des sacrifices pour calmer leur colère.

Saturninus, envoyé évangéliser la Gaule par le Pape, se trouve alors à Toulouse. En passant devant le temple de la cité, il est interpellé

par des prêtres païens qui lui demandent de sacrifier un taureau afin d'honorer les dieux romains. Devant son refus, ils l'attachent au taureau qui affolé, part en courant, traînant derrière lui le corps sans vie du martyr.

La fête patronale de Saint-Saturnin (de Toulouse) est le 29 novembre.



## Histoire de cloche 1.

Au début du XVIème siècle, le commerce du sel michelais est florissant (10% du sel arrivant à Bordeaux). Ainsi, quand François Ier étend la gabelle à tout le royaume (les pays de salines bénéficiant jusqu'alors d'un régime de faveur), les Michelais se révoltent. Une première révolte est contenue en 1542 mais reprend de plus belle en

1548 (sous Henri II). La force reste au Roi et le 20 novembre 1548 les révoltés doivent rendre leurs armes aux autorités royales. À cette occasion, les cloches de l'église qui avaient sonné la révolte sont décrochées et mises sous clé au château de Royan. Elles seront de retour à Meschers l'année suivante.

## Histoire de cloches 2.

Mais qui sont Jeanne, Lucie et Anne-Radegonde ?

Les trois plus célèbres cloches de la paroisse de Saint-Saturnin de Meschers.

Les cloches des églises sont au moins depuis les temps médiévaux bénites. Considérées comme des personnes, elles reçoivent lors d'une cérémonie de bénédiction un nom.

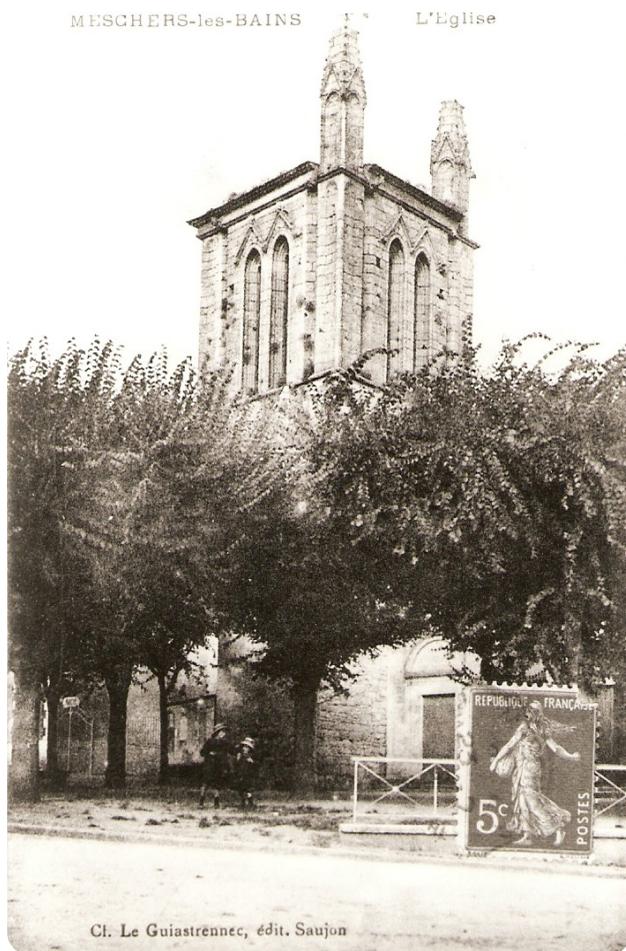
Elles sont aspergées d'eau bénite

et ointes d'huile sainte, puis elles reçoivent leur nom (parrain, marraine, ou bien encore saint patron).

L'église de Meschers abrite donc : Jeanne, 675 kg, qui sonne le Fa, , bénite en 1890.

Lucie, 96 kg, qui sonne le Fa, bénite en décembre 2000.

Anne-Radegonde, 128kg, qui sonne le Mi-bémol, bénite en décembre 2000.



## ENSEMBLE CONSTRUISONS L'AVENIR

Madame, Monsieur, chers concitoyens,

Le conseil municipal du 25 mars 2021 était largement consacré au vote du budget. L'espace qui nous est dédié dans la lettre municipale ne permet pas de vous en communiquer une analyse détaillée.

Au début de son mandat, Madame le Maire avait annoncé au conseil que cette démarche serait précédée d'un débat d'orientation budgétaire (DOB non obligatoire pour Meschers), pour que nous ayons une approche sur la durée du mandat des grandes dépenses et des recettes potentielles. Nous avons salué cette initiative mais malheureusement l'annonce n'a pas été suivie par un acte. Nous n'avons pas voté le budget primitif 2021 de la commune pour les raisons suivantes :

Absence totale de simulation financière sur les 6 prochaines années surtout au regard des grands investissements annoncés par le maire :

- La construction d'une maison de santé,
- La construction d'une salle multiraquettes,
- Des travaux importants d'aménagement des grottes estimation revue de 300 à 500 000€,

- L'aménagement de la rue des mûriers, de la rue du Moulin.....
- La construction de logements sociaux sur le terrain de l'axe propriété « le maine repos »,
- La réhabilitation de la propriété Ouvrard rue Paul Massy pour y accueillir des commerces, avec une première tranche de travaux provisoires avant cet été qui devront être repris ensuite,
- La couverture d'un court de tennis,
- La liste n'est pas exhaustive.

Si des subventions peuvent être attendues il n'en demeure pas moins que le capital des emprunts restera à rembourser, un nouvel emprunt de 673 636€ est déjà inscrit au budget 2021.

Madame le maire explique que compte tenu du faible endettement de la commune elle peut avoir recours aux emprunts, sans simulation sérieuse validée par le conseil l'exercice est particulièrement risqué.

**Mme Chantal Méchin, Mme Catherine Drochon, M. Nicolas Baumgarten, M. Dominique Decourt.**

## ALTERNATIVE POUR MESCHERS

Le 3<sup>e</sup> confinement se termine, enfin ! Nous avons tous besoin de nous retrouver et de partager le plaisir de vivre, dans le respect des gestes barrière, **une saison estivale réussie, animée et festive**. Espérons-le ! ...

Pour ce 3<sup>e</sup> Bulletin, nous constatons avec bonheur que certaines de **nos propositions ont abouti** ou sont en passe de l'être, comme celle de l'acquisition de l'immeuble du 50 rue P. Massy. Ce commerce fermé depuis 5 ans permettra l'aménagement et l'ouverture de deux cellules commerciales qui redonneront un peu de vie à la rue P. Massy (Conseil du 28 janvier). Lors du Conseil du 17 mai, nous avons interrogé Madame le Maire sur la redynamisation du centre-bourg et la nécessité de taxer les propriétaires de commerces fermés depuis plus de 2 ans (art. 1530, Code Gén. des Impôts). Françoise Fribourg s'est montrée favorable à cette mesure incitative.

En revanche, **nous désapprouvons** l'installation du City Park dans la cour de l'école. Cette structure qui coûte plus de 100 000€ aux contribuables michelais compromet l'environnement patrimonial de notre village avec sa hauteur de 5m. Son implantation près de la crèche et des habitations occasionnera des nuisances sonores inévitables.

Autre point noir : la mauvaise gestion du port. Nous alertons régulièrement les instances municipales sur le non fonctionnement des barrières levantes de l'aire de camping-cars (baisse non négligeable des recettes) et le laxisme sur le fonctionnement général du port. Nous demandons un positionnement clair quant au devenir du port de Meschers. Future compétence de la CARA ? C'est une vraie question qui se posera en 2023 ! ...

Nous approuvons le meilleur entretien des espaces verts (encore à améliorer, surtout en centre-ville) et la réalisation des massifs (en cours). Sans oublier la création d'un cabinet médical (derrière la Poste) dans l'attente de la future Maison de Santé.

Nous participons à tous les conseils municipaux et commissions auxquels nous sommes conviés car il est important de faire entendre notre voix, Votre voix.

Contactez-nous sur [alternativepourmeschers@gmail.com](mailto:alternativepourmeschers@gmail.com).

En attendant, nous sommes, tout comme vous, impatients de participer et de vivre **un bel été à Meschers !**

**Annie-Claude Baratte, Catherine Morin, Pascal Tingaud**

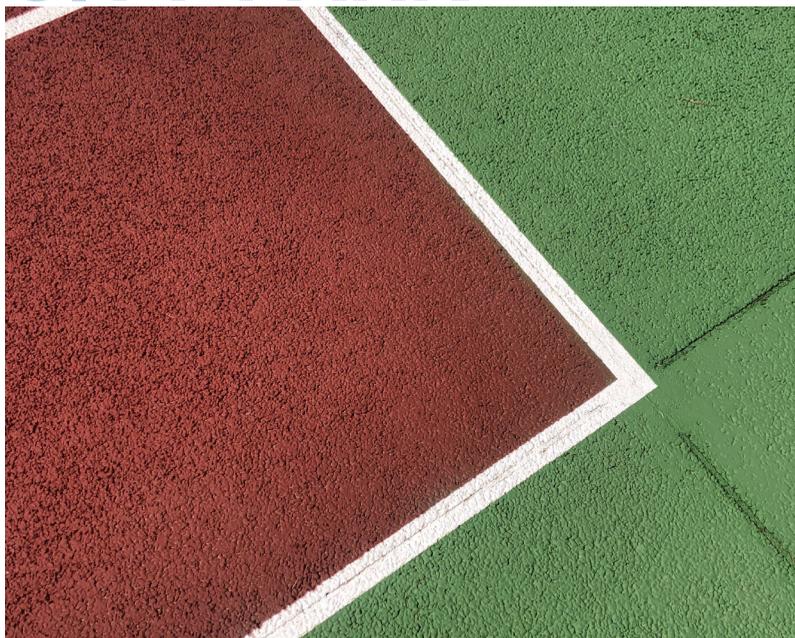
## CITY PARK

**Le City Park implanté sur notre commune est ouvert à toutes et à tous et libre d'accès sous certaines conditions.**

**Les chaussures de sport sont obligatoires sur l'aire de jeu.**

Le règlement complet est consultable sur le site de la commune et à l'entrée du City Park. Il est très important de bien lire les conditions d'utilisation de cet équipement afin de pouvoir en profiter pleinement et longtemps.

**L'utilisation pour les élèves en période scolaire reste prioritaire.**



**Le City Park est accessible tous les jours y compris le week-end**

de 8h00 à 20h00, du 1er septembre au 31 mai

de 8h00 à 22h00, du 1er juin au 31 août.

## MARCHÉ



**Le marché sera ouvert de 8h00 à 13h30 tous les jours en juillet et août, place de l'église et rue Paul Massy.**

L'équipe municipale a le plaisir de vous annoncer la reconduction des marchés nocturnes tous les mercredis de 20h à minuit rue Paul Massy.



## Horaires d'été pour la bibliothèque



**La bibliothèque modifie ses horaires pour l'été.**

Elle sera ouverte tous les matins du mardi au vendredi de 9h30 à 12h45 et les après-midis entre 15 et 17h les mardis et jeudis ; entre 15 et 19h le mercredi et de 15 à 16h le vendredi.

**Attention, ces horaires seront amoindris durant trois semaines, du 26 juillet au 15 août.**

## Événement le 7 juillet à 16h00

Miss Tine viendra à Meschers le 7 juillet à l'occasion du festival national de littérature jeunesse : **Partir en livre !** Pour célébrer les vacances, la bibliothèque vous offre un spectacle, un goûter et une chasse au trésor ! Rendez-vous à 16h à l'ombre du grand chêne à côté de la bibliothèque. Comptines, histoires et marionnettes raviront les enfants de 2 à 6 ans.



Spectacle gratuit, en plein air, dans la limite de 15 personnes (réservation recommandée à l'adresse [bibliotheque@meschers.com](mailto:bibliotheque@meschers.com) ou au **0546025926**.)

## Le reste de l'actualité

### LES GROTTES INVES- TISSENT LA BIBLIOTHÈQUE

Durant l'été, vous pourrez voir l'exposition des grottes sur le Régulus affichée sur les fenêtres de la bibliothèque !

### NOUVEAU SERVICE DANS VOTRE BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque offrira cet été un nouveau service : le prêt de jeux de société. Le fonds est en train de naître, on y trouvera des jeux pour les enfants, la famille et un peu de stratégie pure et dure.

### DÉCOUVREZ LA PROGRAM- MATION MUSICALE ESTI- VALE À LA BIBLIOTHÈQUE

Découvrez les CDs des artistes qui joueront à Meschers ainsi que la discothèque idéale de FIP, la radio éclectique et curieuse.

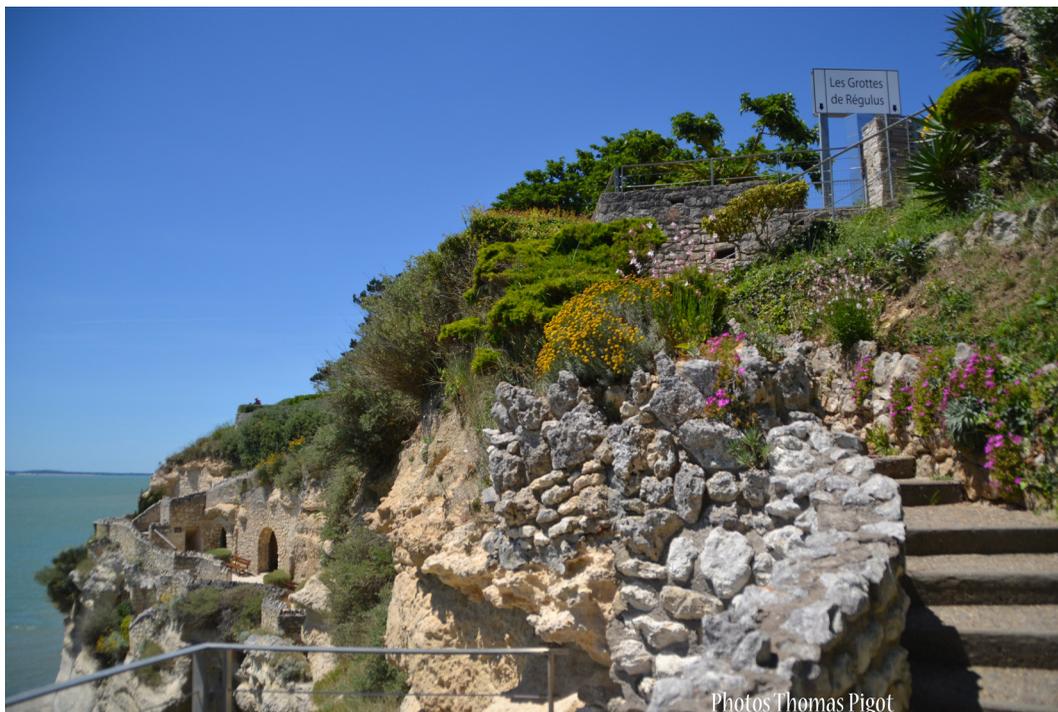
Suivez également toutes nos actualités sur [www.meschers.com](http://www.meschers.com).

## Détours



Meschers-sur-Gironde

## Meschers rejoint les sentiers Détours de la CARA

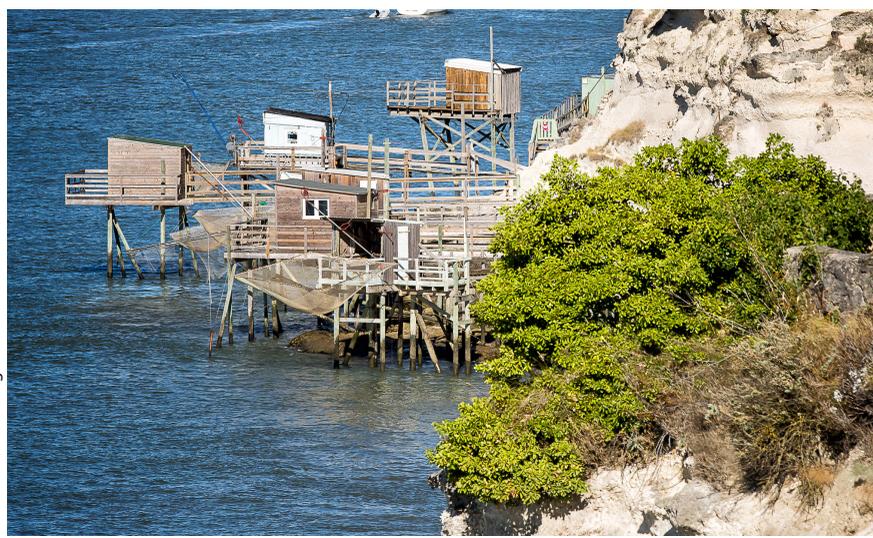


Photos Thomas Pigot

On l'avait évoqué dans une brève du précédent bulletin municipal et après plusieurs mois de travail collaboratif entre la municipalité, son service culture animation patrimoine et le service Activités de pleine nature et équipements sportifs de la CARA, la commune est heureuse de pouvoir vous proposer **un Détours à Meschers, une idée balade à Meschers pour tous, petits et grands.**

Vous allez découvrir ou redécouvrir tous les points remarquables et trésors de la commune.

Des lieux, des éléments de patrimoine, des points de vue ou des ambiances témoignent de l'histoire locale et racontent nombre d'anecdotes insolites.



©OTC M.Chaigneau

# DÉTOURS À MESCHERS

Vous trouverez ci-dessous les plans des 2 boucles qui ont été créées :

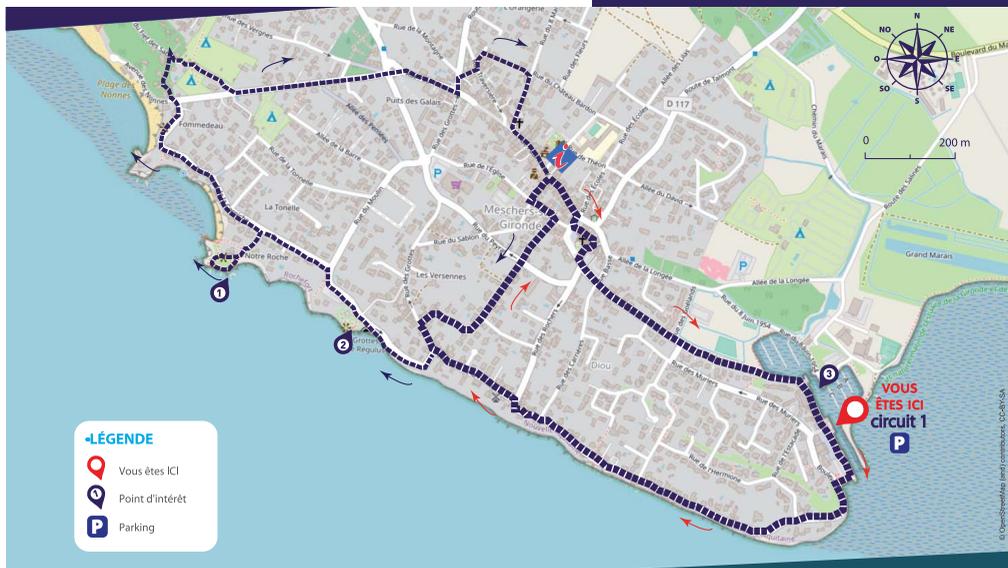
**Le Circuit 1 fait 3km** et le **circuit 2 fait 3,2km**.

Ces plans sont également téléchargeables sur le site de la CARA. Vous trouverez tout au long du parcours **des points de repères** qui vous donneront les directions à suivre.

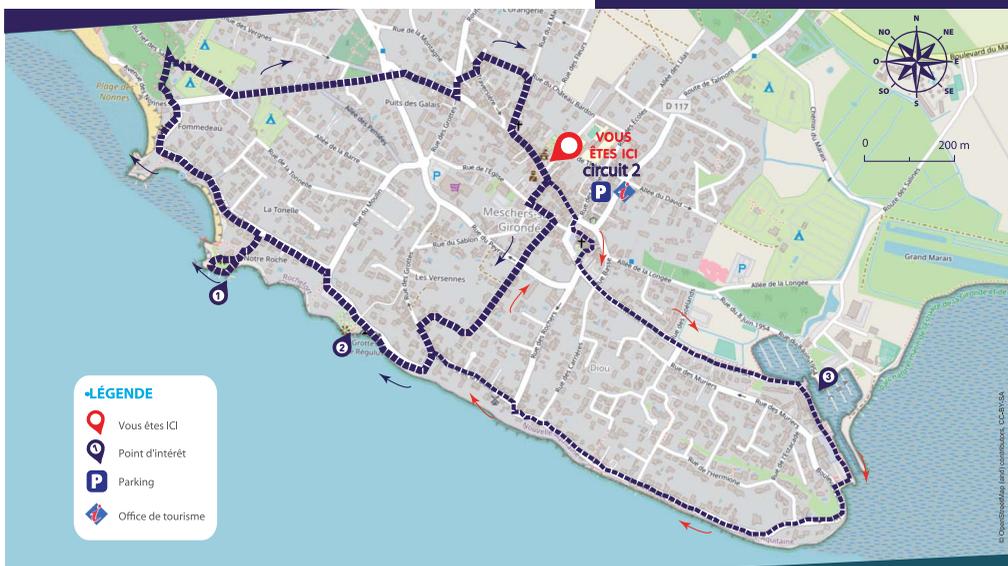
Suivez le balisage



CIRCUIT 1



CIRCUIT 2



Des tops fiches sur les 2 sentiers Détours à Meschers seront prochainement disponibles gratuitement à l'office de tourisme de Meschers. Vous pourrez également retrouver toute l'offre des Détours sur le territoire.

**Nous vous souhaitons un bon Détours à Meschers !**

## Trois Michelais étaient présents au 10ème festival d'Arts Actuels

**Du 7 au 16 juin 2021 dans les îles de Ré et Oléron**

Daniel Mohen et Laurent Schmidt ont fait partie de la soixantaine d'artistes invités à cette édition dont le thème « Terre ! porte en lui l'imaginaire du voyage maritime (ou extra-terrestre ?), l'espoir d'une terre vierge à découvrir, d'un horizon prometteur, d'un monde à bâtir ».

Ce festival est fondé en 2011 à l'initiative de l'artiste peintre Chantal Gousseau. Depuis cette date,

l'association M'L'Art organise cet événement qui allie le patrimoine historique et architectural à l'art contemporain. L'association regroupe des artistes plasticiens, des commissaires d'exposition, d'anciens conservateurs, des historiens d'art et des passionnés d'art contemporain.

Le festival d'Arts Actuels est un événement 100% gratuit avec entrée libre de 10h à 18h [www.festivalartsactuels.com](http://www.festivalartsactuels.com)



## Les flâneries des Passagers du Régulus

La troupe des Passagers du Régulus, bénévole depuis des années pour les nocturnes des Grottes du Régulus vous propose en cette année particulière une nouvelle animation !

Retrouvez la troupe des Passagers du Régulus devant la Mairie de Meschers et

partez en déambulation avec les personnages connus de l'histoire michelaise : Cadet, Marie Guichard...

Final au port de plaisance, en chanson !  
**Rendez-vous devant la Mairie les mardis 6 et 20 juillet et le 10 et 24 août, à 20H00.**  
 (Sans réservation)



## PHARE DE CORDOUAN



### Exposition itinérante « Cordouan en VUE(s) »

Jusqu'au 30 juin, la Mairie de Meschers présente dans ses locaux l'exposition itinérante consacrée au phare de Cordouan. Elle est composée de quatre panneaux (bilingues français – anglais) qui valorisent les temps forts de l'histoire du phare et les éléments qui lui confèrent un caractère universel exceptionnel. Lancée officiellement en 2016, la candidature à l'inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO est en cours. Quel que soit le verdict final, **le samedi 25 septembre 2021**, nous nous associons à l'initiative du SMIDDEST et proposons **une randonnée vélo** au départ du port de Meschers vers l'embarcadère du bac-ferry Royan / Le Verdon. Un marché de producteurs locaux vous y accueillera. Cette rando vélo fera partie du week-end « **la Fête du Vélo** » grâce au partenariat avec la CARA qui propose ses itinéraires le dimanche 26 septembre 2021. Plus d'information à venir sur le site de la mairie : [www.meschers.com](http://www.meschers.com).

# BRÈVES DE MAIRIE

## CARNET DES NAISSANCES

CHENNEVREL TINGAUD **Malo**, né le 1<sup>er</sup> mars 2020

CHAUVIN **Axel**, né le 23 juin 2020

BRUN **Gaspard**, né le 25 novembre 2020



## MARIAGES ET PACS<sup>(\*)</sup>

JOREL LEGENDRE **Christian** & SICAUD **Sylvie** (22/08/20)

GUILLO **Jean-François** & FILAUT **Christelle** (05/09/20)

MERCIER **Eric** & ROLLOT **Anne** (05/09/20)

RENAUD **Sébastien** & HENAULT **Claudia** (26/09/20)

KESSLER **Anne** & RIO **Tugdual** (17/10/20)

RÉMY **Guillaume** & DEPRÈS **Sabine** (31/07/20)<sup>(\*)</sup>

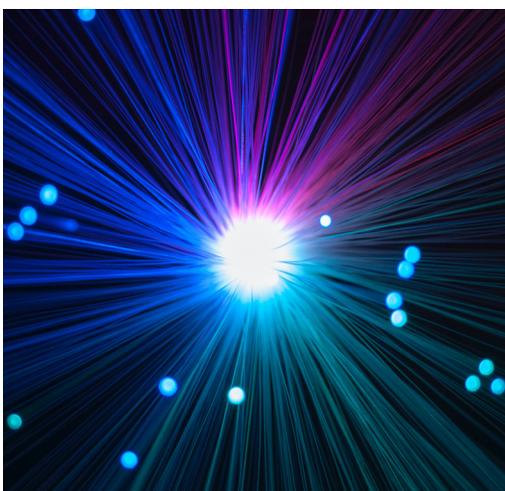
BOURGEOIS **Francis** & DROCHON **Catherine** (05/08/20)<sup>(\*)</sup>

## CONCOURS PHOTO

L'association « le Bourdon 17 » organise, jusqu'au **14 juillet 2021**, à minuit, un concours de photographies intitulé «**Sur le chemin de Saint-Jacques, Des paysages et des hommes**»

Si vous souhaitez participer, le règlement est accessible sur la page du site :

<http://association-le-bourdon-17.mozello.fr/concours-photos/>



## LA FIBRE OPTIQUE À MESCHERS

Comme vous l'avez sans doute constaté, l'installation de la fibre optique dans notre commune est presque totalement terminée. Elle représente un intérêt réel concernant le débit (et la fiabilité de la connexion) et se révèle **10 fois moins impactante que la 4G sur le plan écologique**. Elle permettra à terme de pouvoir développer l'activité économique liée au travail numérique. Nous invitons tous les administrés qui souhaitent bénéficier de la fibre de se rapprocher de leur opérateur et vous rappelons que les services de la mairie ne peuvent jouer aucun rôle dans cette démarche.



## UNE CROISIÈRE GRATUITE

**Le dimanche 19 septembre 2021, une croisière gratuite à la découverte des richesses biologiques de notre littoral !**

Fin 2020, l'Etat proposait une dotation concernant une action (en direction du grand public) en faveur de la protection de la biodiversité grâce à la présence du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde.

Notre commune a été retenue et le choix s'est porté sur une croisière de **découverte de l'estuaire**, commentée par un écologue, un agent du Parc naturel marin et Leïla Renon en charge de Natura 2000 à la CARA. Elle aura lieu le **dimanche 19 septembre 2021**, deux départs étant prévus vers **15h30** et **17h30**.

Nous invitons donc les Michelaises et les Michelais souhaitant y participer (impérativement des administrés) à s'inscrire sur le site de la mairie ou à l'accueil. **Les places étant limitées à 180 personnes (2 rotations de 80 personnes) un tirage au sort sera effectué en cas d'inscriptions trop nombreuses.**

## CLASSEMENT DOMAINE PUBLIC

Trois lotissements viennent de faire l'objet d'un classement dans le domaine public. Il s'agit du « **Clos du chemin vert** », des « **Hauts de la falaise** » et des « **Carrelets** ». Pour la municipalité, il s'agit lorsque les conditions sont remplies de pouvoir progressivement traiter sur un pied d'égalité tous les administrés de Meschers.



## NOUVEAU PORTAIL POUR LE CIME- TIÈRE DE L'AVENUE DES VERGNES



## CADEAU DE RENTRÉE

Chaque année la mairie de Meschers **offre une calculatrice** à tous les élèves entrant en sixième. Une fois encore, cette initiative fut chaleureusement accueillie par les parents... et les enfants.



# BRÈVES DE MAIRIE

## RESTAURATION D'UN MOULIN

Une entreprise michelaise s'illustre dans la magnifique restauration d'un moulin situé boulevard de la falaise.



## FRANCE SERVICES

Le Centre Socio Culturel **Arc En Ciel** de Meschers propose différents services accessibles à tous les habitants (résidents permanents ou de passage) dans le cadre de « France Services » (anciennement Maison de Services au Public) :

- L'accueil, l'information et l'orientation du public,
- L'accompagnement des usagers à l'utilisation des services en ligne,
- L'accompagnement des usagers dans leurs démarches administratives,
- La mise en relation des usagers avec les opérateurs partenaires si besoin,
- La mise à disposition d'ordinateurs, imprimante et scanner.

**Attention, restrictions Covid-19 : merci de prendre rendez-vous avant de vous déplacer.**

Plus d'informations sur : [www.arcenciel-centresocioculturelcozes.com/maison-de-services-au-public-msap](http://www.arcenciel-centresocioculturelcozes.com/maison-de-services-au-public-msap)

Tél. : 05 46 02 52 29

35 rue de l'église BP 17 – 17132 Meschers.

## AU CHEVET DE LA PLAGE DES VERGNES

Le problème de **la pollution des eaux de baignade** a été pris à bras le corps par la nouvelle équipe municipale. En particulier celle de **la plage des Vergnes** menacée de fermeture si aucune action n'est entreprise.

Une étude concernant les causes est menée conjointement par la CERA, la CARA, le cabinet Eau-méga ainsi que l'UNIMA. Malgré le temps nécessaire à ces investigations poussées, nous espérons pouvoir le plus rapidement possible mettre en œuvre les solutions permettant de sortir de cette situation délicate.



## LA FRESQUE DES ENFANTS

L'ensemble de l'équipe pédagogique de l'école maternelle de Meschers, en partenariat avec l'artiste **Mam'zelle Olala** a inauguré la nouvelle fresque peinte par les enfants de l'école sur le thème de la mer.

## LOGEMENT SOCIAL



La municipalité a bien conscience de la difficulté pour se loger correctement à Meschers. Cette situation contribue au vieillissement de la population et à l'exode de personnes aux revenus modestes ou moyens vers l'intérieur des terres. Nous avons donc décidé d'encourager la création de logements dits « sociaux ». **Pour autant, il n'appartient pas à la mairie d'attribuer ces logements.** Les personnes intéressées doivent impérativement passer par le site : [www.demande-logement-social.gouv.fr](http://www.demande-logement-social.gouv.fr). Vous pourrez remplir un dossier en ligne et y joindre les pièces justificatives en fichiers numériques (scans ou photos lisibles).

## CAMPAGNE DE MARQUAGE AU SOL PERTURBÉE

Cette année, la campagne de marquage au sol par les services techniques est fortement perturbée. Les nouvelles normes font obligation d'employer des **peintures non toxiques** pour l'être humain et l'environnement et donc obligent à renouveler plus fréquemment ce marquage. Or cette année, l'accroissement de la demande conjuguée à la crise sanitaire a créé une situation de pénurie concernant l'approvisionnement. Malgré tout, les agents des services techniques font le maximum pour utiliser cette peinture dès qu'elle arrive. Nous souhaitons dès cette année **matérialiser au mieux tous les marquages de sécurité** (en particulier les bandes cyclables) mais malheureusement nous ne pourrons faire qu'avec les stocks dont nous disposons.



## BEL ÉTÉ À TOUTES ET À TOUS !



illustration : PCH.Vector

# PRÉVENTION CANICULE



**CANICULE, FORTES CHALEURS**

ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES



**PERSONNES  
FRAGILES,  
AGÉES, ISOLÉES :**

**En cas de canicule,  
vous souhaitez recevoir  
le passage d'un service  
ou être contacté ?**

**Déclarez-vous** ou les membres  
de votre entourage en Mairie,  
**auprès du service CCAS.**



05 46 39 71 00

[mairie@meschers.com](mailto:mairie@meschers.com)